

Laurent Mucchielli (1968 -)

sociologue et historien de formation, est chargé de recherche au CNRS
et directeur du Centre de recherche sociologique sur le Droit et les institutions pénales au CNRS

(2003)

“L’islamophobie: une myopie intellectuelle ?”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l'article de :

Laurent Mucchielli,

"L'islamophobie: une myopie intellectuelle ?"

Un compte-rendu critique du livre de Vincent Geisser, *La nouvelle islamophobie*, Paris, La Découverte, 2003.

[Autorisation formelle accordée, le 8 septembre 2005, par M. Laurent Mucchielli, sociologue et historien de formation, chargé de recherche au CNRS et directeur du Centre de recherche sociologique sur le Droit et les institutions pénales au CNRS.]

Site web : <http://laurent.mucchielli.free.fr/>



Courriels: laurent.mucchielli@wanadoo.fr ou mucchielli@cesdip.com

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8,5'' x 11''

Édition complétée le 9 janvier 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec.



Table des matières

[Introduction](#)

[Les constats et les interprétations](#)

[Un Islam fondamentalement criminogène ?](#)

[L'Islam de France, un ennemi de l'intérieur ?](#)

[L'Islam, porteur d'un nouvel antisémitisme en France ?](#)

[L'école, sanctuaire républicain menacé ?](#)

[Sur le machisme des banlieues](#)

[Sortir de la peur, prendre le risque de l'avenir](#)

Laurent Mucchielli (2003)
“L’islamophobie: une myopie intellectuelle ?”

Un compte-rendu critique du livre de Vincent Geisser,
La nouvelle islamophobie, Paris, La Découverte, 2003.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

La myopie est ce qui nous empêche de bien voir les choses éloignées. Dans les cas les plus graves, on ne voit de bien clair que le bout de son nez. Dans le débat public français, il se développe ces temps-ci une réelle islamophobie entretenue surtout par des intellectuels et des journalistes (les hommes politiques se font soudainement plus discrets). Il est cependant encore temps d’éviter de sombrer tout à fait dans une nouvelle panique médiatico-morale (après celle de « l’insécurité ») en s’efforçant de tenir à distance les diabolisations des uns et des autres, en refusant aussi bien les fondamentalismes et leur prosélytisme que les amalgames et les stigmatisations injustes qu’opèrent leurs commentateurs, en essayant surtout de montrer qu’il faut sortir d’une lecture purement religieuse des faits religieux pour analyser les conflits sociaux et politiques qui traversent notre société.

Les constats et les interprétations

[Retour à la table des matières](#)

Les choses que chacun peut voir sont évidemment bien réelles. Il y a eu un massacre à New York le 11 septembre 2001, perpétré par des hommes se réclamant de l'Islam, il y en avait eu d'autres avant et il y en a eu d'autres depuis dans d'autres régions du monde. En France, on a pu voir l'effigie ou le nom de Ben Laden sur quelques murs de cités HLM. On a pu voir aussi, dans les mêmes contextes urbains, des actes de vandalisme contre des synagogues, assortis de menaces contre les personnes. Quelques mollahs venus de l'étranger prêchent dans certaines mosquées ou salles de prières que les Musulmans n'ont aucune adaptation à faire quelle que soit la société dans laquelle ils vivent, qu'ils doivent appliquer strictement la Charia. Dans les quartiers pauvres où est concentrée la population étrangère et d'origine étrangère, on voit par ailleurs fréquemment des femmes, jeunes et moins jeunes, portant un foulard ou un voile sur la tête ; certaines adolescentes souhaitent aussi ne pas l'enlever quand elles sont à l'école.

Tout ceci est réel. Nul ne peut le contester. Ce qui peut l'être par contre, c'est l'explication en vogue de ces phénomènes, qui consiste à dire que la cause de tous ces maux est la même, c'est une religion : l'Islam. L'équation fondamentale qui sous-tend ce soupçon est celle-ci : « Islam = non intégration + violence + antisémitisme ». Un petit livre vient de rappeler qui sont ceux qui propagent le plus activement tout ou partie de cette représentation et pour quelles raisons diverses ¹. On se demandera plutôt ici comment répondre sur le fond à ce nouveau prêt-à-penser qu'est l'explication par une religion de problèmes sociopolitiques locaux, nationaux et internationaux aussi divers. Repartons donc des constats.

¹ Vincent Geisser, *La nouvelle islamophobie*, Paris, La Découverte, 2003. Insistons sur la diversité car il ne s'agit pas, pour nous, de « mettre dans le même sac » des auteurs aussi différents que Alexandre Del Valle, Alain Finkielkraut, Pierre-André Taguieff, Shmuel Trigano, sans parler des journalistes éditorialistes du *Figaro*, de *Marianne*, de *L'express*, du *Nouvel Observateur*, etc.

Un Islam fondamentalement criminogène ?

[Retour à la table des matières](#)

Un groupe paramilitaire baptisé al-Qaïda est responsable du plus spectaculaire acte de terrorisme perpétré en Occident ces dernières années. Et il prétendait agir au nom de l'islam. Des observations similaires peuvent être faites ponctuellement en diverses régions du globe. Certes. Mais en quoi cela nous révèle-t-il la nature fondamentale de la religion concernée ? Comme tous les grands textes religieux, le Coran est issu d'écritures et de réécritures successives, ses lectures et ses interprétations sont diverses, ses appropriations le sont également (même si certains croyants refusent catégoriquement l'historicité et font donc ici la même erreur que leurs accusateurs qui voient l'islam comme un bloc monolithique et immuable). Comme la Bible, le Coran a inspiré dans l'histoire des croisades assassines mais aussi des traités de paix, des lois remplaçant la vendetta, des contrats protégeant le mariage, des institutions caritatives, des œuvres architecturales et artistiques, etc. Comme le Christianisme, l'islam a été récupéré et utilisé par toutes les sortes de pouvoirs politiques et militaires ; comme lui il s'est adapté à des sociétés de niveaux culturels et de rapports sociaux très différents. Cette représentation unifiée ou univoque d'un islam qui connaîtrait seulement des degrés d'« intégrisme » ou au contraire de « modération » apparaît donc comme simpliste. Dans le contexte actuel, elle traduit peut-être surtout la relation des différentes institutions représentant les musulmans avec le pouvoir politique. L'affaire du bouclage (sans doute provisoire car bien peu démocratique) du Conseil Français du Culte Musulman l'a montré. En réalité, plutôt que d'intriguer à tout va pour garder le contrôle d'un islam enfin institutionnalisé, il serait infiniment plus clair, et à terme productif, d'examiner en détail le contenu des doctrines des différentes associations prétendant représenter les Musulmans de France, de dire sans ambiguïté où passe la frontière entre la compatibilité et l'incompatibilité avec la loi française (donc où finit la liberté de culte et où commence le processus sectaire ou fondamentaliste) ².

² Sébastien Fath, Évaluer sectes et fondamentalismes, *Hommes & Libertés*, 2001, n°113-114, p. 88.

L'Islam de France, un ennemi de l'intérieur ?

[Retour à la table des matières](#)

Quant aux attentats qui ont frappé la France au milieu des années 1990 (affaire de l'Airbus d'Air France, affaire Kelkal, affaire Chalabi), les procès ont eu lieu et ils ont montré que ces actions terroristes étaient fondamentalement téléguidés de l'étranger (le GIA algérien) et non originaires de l'Islam de France³. Ceci indique à nouveau que, si l'on doit pourchasser sans relâche tous les fanatiques-assassins du monde, il faut cesser de criminaliser toute une religion et d'essentialiser des « chocs de civilisations ». Et plutôt que de jeter ces conflits en pâture aux populations civiles, on attendrait des journalistes et des intellectuels occidentaux qu'ils demandent à leurs gouvernements de leur expliquer les méandres de leur politique étrangère, le rôle qu'y ont joué leurs propres conflits internes (à commencer bien sûr par l'antagonisme soviético-américain, sans oublier les intérêts diverses des anciennes puissances coloniales que furent longtemps l'Angleterre et la France) et le rôle que continue d'y jouer, pour tous, le pétrole.

Mais en France, dira t-on, on a pu voir l'effigie ou le nom de Ben Laden sur quelques murs de cités HLM. Oui. Mais combien de musulmans de France ont refusé de condamner les attentats de New York dans les sondages de l'époque ? 4%⁴. D'ailleurs ce n'est pas nouveau, on avait observé les mêmes inscriptions en soutien à Saddam Hussein en 1991, lors de la première guerre du Golfe, accompagné de la même dramatisation. A l'époque, des sources policières (les RG) redoutaient, pour ces raisons, une explosion des quartiers concentrant les populations musul-

³ Sur l'affaire Kelkal, voir Laurent Mucchielli, *Violences et insécurité. Fantômes et réalités dans le débat français*, Paris, La Découverte, 2002, p. 121-122, qui rappelle l'histoire de ce jeune homme qui avait découvert l'Islam une fois en prison (pour vols), et qui s'en était sorti un temps grâce à cela, avant d'arrêter la pratique et de replonger dans une marginalisation sociale où le GIA viendra le trouver. Si Kelkal avait de la haine envers la société française, ce n'est donc ni l'Islam en tant que religion, ni une quelconque organisation islamique française, qui en est responsable.

⁴ Voir le dossier dans *Le Monde*, 4 octobre 2001.

manes. Rien de tel ne se produisit. Hasard chanceux ? Point du tout. Les recherches menées par la suite sur les opinions des populations arabes ou musulmanes de France ont montré que, si la grande majorité de ces personnes a désapprouvé cette guerre, elles n'en ont pas pour autant épousé la cause du président irakien, ni souhaité l'extension du conflit au-delà de l'Irak et du Koweït ⁵. Leur opinion n'était donc qu'en partie spécifique et pas fondamentalement différente de celle de la plupart des autres citoyens français. Mais, comme d'habitude, le comportement d'une toute petite minorité de provocateurs a suffi à stigmatiser et jeter l'opprobre et le soupçon sur « les Arabes » ou « les Musulmans ».

L'Islam, porteur d'un nouvel antisémitisme en France ?

[Retour à la table des matières](#)

Le même processus s'est produit ces dernières années, souvent dans les mêmes contextes urbains, à propos des actes de vandalisme, injures et menaces tournés contre des synagogues. Il a suffi d'une grosse série de ces actes durant l'année 2000, ainsi que du constat que les catégories « Juif », « Arabe » (et « Français ») fonctionnent couramment dans les collèges de banlieues et y colorent parfois des bagarres, pour que certains se croient autorisés à dénoncer une nouvelle « judéophobie », voire même à agiter l'ombre de la Shoah, et à l'attribuer à nouveau aux jeunes arabo-musulmans. C'est simplifier abusivement la réalité, c'est-à-dire la déformer. Certes, dans certains pays musulmans, le débat public actuel trahit parfois un glissement de la haine d'Israël vers la haine des Juifs. Ce glissement doit être absolument dénoncé. Mais, encore une fois, c'est de la France dont nous parlons ici, non de l'Égypte ou de l'Iran. L'antisémitisme est en Europe une forme de racisme qui a un contenu et une histoire bien précis. C'était ce temps où pratiquement toutes les couches de la population, les organisations politiques et l'Église catholique étaient traversées par cette croyance au complot des banques et du « lobby » juifs, par ce racisme biologique qui voyait dans le Juif un être différent et

⁵ E. Dupoirier, De la crise à la guerre du Golfe. Un exemple de mobilisation de l'opinion, in SOFRES, *L'état de l'opinion 1992*, Paris, Seuil, p. 142.

inférieur, etc. Ce temps est révolu. Cet antisémitisme a culminé en France entre la fin du 19^{ème} siècle et la Seconde Guerre mondiale, dans les horreurs que l'on sait (et qu'il est fondamental de continuer à enseigner). Mais il a quasiment disparu depuis plusieurs décennies en dehors de certains milieux d'extrême droite. Ces actes de vandalisme et ces menaces sont-ils les « signes évidents » que l'immigration africaine (car les Musulmans ne viennent pas seulement du Maghreb) a importé un nouvel antisémitisme de ce genre en France ? On peut comprendre que certains en aient peur, mais on doit sérieusement en douter et refuser de participer à cette diabolisation. Il existe une indication statistique à l'appui de ce constat, c'est le rapport annuel que rend depuis 1990 la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, qui essaye de recenser les actes de racisme et leurs victimes ⁶. Ce comptage indique que les actes menaçant des biens ou des personnes en raison de leur religion juдаïque ou de signe extérieur d'appartenance à la « communauté juive » sont en réalité directement liés au contexte international : ils ont augmenté soudainement lors des deux intifadas. Par contre, entre 1995 et 1999, la commission a eu du mal à trouver chaque année deux ou trois actions violentes de cette nature (contre dix fois plus d'actions racistes anti-arabes allant dans certains cas jusqu'au meurtre, rappelons-le). En réalité, dans l'ensemble de la population française arabe ou musulmane, rien ne prouve qu'il y ait un antisémitisme au sens d'une haine des Juifs en tant que tels. Il y a par contre une révolte largement partagée contre le sort que les Israéliens font aux Palestiniens, ce qui est très différent. Les attitudes de certains adolescents et les provocations de tels ou tels extrémistes existent bien sûr, mais ne devraient donc pas être érigées en règle générale par des journalistes et des intellectuels trop pressés de justifier leurs émotions ou de susciter la sensation. C'est rendre un bien mauvais service à la République que de se comporter de la même façon que les provocateurs que l'on dénonce. En réalité, il n'est pas juste de parler d'antisémitisme ou de judéophobie pour qualifier une situation de crise liée à un contexte précis car cela ouvre la voie à des amalgames injustifiés. Il faudrait mieux parler d'une « israélo-phobie ». Le problème posé n'est pas fondamentalement « ethnique », il est fondamentalement politique. Il ne devrait donc pas ouvrir sur des procès en racisme où chacun diabolise l'autre, mais sur des débats en politique étrangère où chacun exprime et argumente ses positions et ses valeurs. Tout ceux qui entre-

⁶ www.commission-droits-homme.fr

tiennent au contraire les procès en racisme (des deux côtés) contribuent à radicaliser sans cesse les deux camps, à renforcer les affiliations communautaires au détriment des libres opinions individuelles, et à réduire les possibilités d'un réel débat politique.

L'école, sanctuaire républicain menacé ?

[Retour à la table des matières](#)

Reste à parler du foulard ou du voile. Quelle histoire ! Voilà quatorze ans que cela dure. Après 1989 et 1994, nous voici plongés dans le troisième épisode ⁷. La thèse actuellement en vogue est simple : le port du voile est non seulement une manifestation religieuse incompatible avec la laïcité, mais c'est de surcroît le résultat de l'oppression exercée par les hommes contre les femmes dans la culture machiste des « arabomusulmans ». Pour qui recherche l'objectivité (donc met entre parenthèse son rapport personnel à la religion et à ses émotions), cette thèse est pourtant doublement contestable, dans ce qu'elle dit et dans ce qu'elle masque.

Dans ce qu'elle dit d'abord, car l'arrêt du Conseil d'État du 27 novembre 1989 a fixé depuis longtemps la ligne générale qui se dégage du texte comme de l'esprit de la loi française (et qui est également prescrit sur le plan international par la Convention des Nations Unies pour les droits de l'enfant, que la France a ratifiée le 7 août 1990). Ce que la loi requiert, c'est que chaque élève suive les mêmes enseignements et ait ainsi les mêmes possibilités d'accéder aux savoirs et aux diplômes. Son vêtement n'a rien à faire dans l'histoire, pourvu qu'il soit décent, les signes religieux ne sont nullement hors-la-loi, pourvu qu'ils soient discrets. La laïcité républicaine interdit que l'on refuse de suivre certains cours, y compris les cours d'éducation physique et sportive, mais en aucun cas elle ne commande que l'on interdise de manière générale le port d'un foulard (ni d'une kippa ni une croix ou même d'un petit chapelet), fut-il compris par tous comme la marque d'une croyance religieuse. Les litiges

⁷ Sur les épisodes précédents, voir Françoise Gaspard, Farhad Khosrokhavar, *Le foulard et la République*, Paris, La Découverte, 1995.

éventuels sont à examiner au cas par cas ⁸. Il en fut du reste ainsi jadis, sous la Troisième république, face aux coutumes régionales et aux pratiques catholiques de nombre de Français. Car c'est le sens même de la laïcité que de garantir la liberté de penser, donc la liberté des cultes. La très laïque Ligue de l'enseignement l'a depuis longtemps rappelé ⁹. Le sociologue dira aussi que l'école laïque et républicaine, qui est sans doute l'institution centrale de la société moderne (dans ses réussites comme dans ses échecs), contribue toujours à forger des citoyens par la culture commune et l'apprentissage de la vie collective dans lesquels elle fait vivre presque tous les jours nos enfants ¹⁰. Or, dans une société laïque moderne, est-ce l'imposition d'une uniformisation formelle (le vêtement, la nourriture de la cantine) ou l'apprentissage négocié de la vie commune avec des différences qui est fondamentalement socialisateur ? De plus, n'est-ce pas un terrible aveu de manque de confiance dans l'école républicaine et dans ses valeurs que de la croire incapable de transmettre cette culture commune et de réaliser cette socialisation sans avoir à interdire telle ou telle manifestation vestimentaire ou culinaire ? Enfin, que veut-on concrètement au bout du compte : que tous les enfants aillent à l'école républicaine ou bien que se développent de nouvelles écoles privées, coraniques celles-là ?

Quant à l'interprétation univoque du port du foulard ou du voile comme conséquence de la domination machiste, son simplisme se heurte

⁸ L'arrêt du Conseil d'État dit ceci : « La loi du 9 décembre 1905, tout en procédant à la séparation des Églises et de l'État, a confirmé que 'la République assure la liberté de conscience'. La liberté ainsi reconnue aux élèves comporte pour eux le droit d'exprimer et de manifester leurs croyances religieuses à l'intérieur des établissements scolaires, dans le respect du pluralisme et de la liberté d'autrui, et sans qu'il soit porté atteinte aux activités d'enseignement, au contenu des programmes et à l'obligation d'assiduité ». L'article 14 alinéa 3 de la Convention des Nations Unies pour les droits de l'enfant dit ceci : « La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut être soumise qu'aux seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires pour préserver la sûreté publique, l'ordre public, la santé et la moralité publiques, ou les libertés et droits fondamentaux d'autrui ».

⁹ Voir Joël Roman, *La laïcité française à l'épreuve de la diversité*, in Ph. Dewitte, dir., *Immigration et intégration. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999, p. 377-384.

¹⁰ Et ce même si, surtout à partir de l'entrée au lycée, elle ressemble de plus en plus à un marché très inégalitaire des diplômes.

à des constats empiriques fatals. La réalité est que ce comportement peut avoir *différentes* raisons d'être. Le cas de la domination machiste des pères et des grands frères existe certainement. Il n'est du reste pas propre aux familles arabes ou musulmanes et peut s'exprimer de bien des manières. Le cas du choix stratégique permettant de mieux contrôler les provocations des adolescents mâles existe sans doute aussi localement. N'excluons pas non plus des cas de provocation délibérée. Mais deux autres situations semblent plus représentatives à l'échelle nationale. La première est celle de parents qui demandent à leurs enfants de respecter une coutume de leur culture d'origine, parce qu'ils sont par ailleurs très inquiets de la vitesse avec laquelle les enfants l'abandonnent : « signe et garant d'une conduite décente, [le voile] permet de sortir de la maison, d'accéder à l'université et au monde du travail sans susciter les craintes ou les réactions négatives de la famille et de l'entourage. Il apparaît comme le symbole du maintien des traditions » ¹¹. Le maintien apparent de la tradition est en réalité ici le garant de l'accès à la modernité. La seconde situation, plus récente, est celle de jeunes filles qui *choisissent* de porter un foulard, parfois même contre l'avis de leurs parents ¹². Il s'agit cette fois d'un processus identitaire individuel (qui a du reste son pendant chez les garçons) que celles qui le vivent conçoivent comme un progrès moral et par lequel elles témoignent objectivement non pas d'une soumission à autrui mais au contraire d'une affirmation personnelle ¹³. Dès lors le stéréotype ambiant de la domination machiste est réducteur et l'argument de la défense des acquis du féminisme est mal adapté. A l'analyse des motivations des personnes, on comprend aussi pourquoi il existe en réalité dans la plupart des cas une marge importante de négociation pour les chefs d'établissements qui souhaitent une conciliation. Comme le déclarait récemment l'actuel ministre de l'Éducation nationale

¹¹ Jocelyne Cesari, *Musulmans et républicains: les jeunes, l'islam et la France*, Bruxelles, Complexe, 1998, p. 86. Dans le même sens, voir les fortes analyses de Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck, 1991.

¹² Voir le dossier de *Libération* du 24 juin 2003.

¹³ Voir Leïla Babès, *L'Islam positif. La religion des jeunes musulmans en France*, Paris, Les éditions de l'Aube, 1997 ; voir aussi le livre de Dounia Bouzar (*L'Islam des banlieues. Les prédicateurs musulmans : nouveaux travailleurs sociaux ?*, Paris, Syros, 2001) qui constate que l'adhésion à l'Islam permet à de nombreux jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse de sortir des pratiques délinquantes et auto-destructrices.

(*Le Monde*, 18 septembre 2003), les cas qui ne peuvent se négocier et se transformer en contentieux juridiques sont de l'ordre de... la dizaine par an. On estime les musulmans entre quatre et cinq millions de personnes en France ¹⁴. Où sont donc les centaines de milliers de jeunes filles se pressant à l'entrée des établissements scolaires affublées d'un voile ostentatoire et le regard menaçant (ou implorant de l'aide) ? Où sont-elles en dehors des couvertures de certains magazines et de l'imaginaire de quelques auteurs ? De nouveau, posons la question : rend t-on service à ces jeunes et à leurs familles, à ces enseignants, à ces chefs d'établissements, et finalement à toute notre société, en dramatisant ainsi des problèmes individuels numériquement très limités et en pointant un doigt toujours plus accusateur et simplificateur sur toute une religion ?

Sur le machisme des banlieues

[Retour à la table des matières](#)

Enfin, comment peut-on sérieusement soutenir que l'Islam est la cause des comportements machistes que subissent des jeunes femmes dans certains quartiers ? Ces attitudes existent et le combat féministe est (sur ce sujet comme sur d'autres) toujours aussi fondé. À condition toutefois de ne pas se tromper d'ennemi en participant à deux amalgames déplora-bles : l'un entre Islam et degré de domination masculine, l'autre en Islam et violence faite aux femmes. Y a-t-il une seule observation un peu systématique d'une ville française quelconque qui montre que, à origine nationale et à lieu de vie identiques, les hommes pratiquants l'Islam sont plus machistes et imposent à leurs femmes davantage de soumission à leur autorité ? Y a-t-il une seule observation un peu systématique d'une ville française quelconque qui montre que, à origine nationale et à lieu de vie identiques, les hommes pratiquants l'Islam ont davantage recours au mariage forcé ? Y a-t-il une seule observation un peu systématique d'une ville française quelconque qui montre que, à origine nationale et à lieu de vie identiques, les hommes pratiquants l'Islam sont davantage enclins à

¹⁴ 4,2 millions selon l'estimation pour la fin des années 1990 proposée par le Haut Conseil à l'Intégration (*L'Islam dans la République*, Paris, La Documentation française, 2001).

exercer de la violence sur leurs conjointes et sur leurs enfants ? On peut sérieusement en douter et on peut aisément deviner que les différences tiennent à d'autres critères que la pratique religieuse, tels que l'ancienneté de la présence en France, l'origine géographique et culturelle (l'Algérie n'est pas le Soudan, qui n'est pas le Mali, ni la Turquie, ni le Pakistan, etc.), l'origine sociale, les conditions de vie et le niveau d'éducation des individus.

Par ailleurs, est-il si difficile de comprendre la relation existant entre ce rapport de domination et la situation économique et sociale de ces dizaines de milliers (au minimum) de jeunes hommes, étrangers ou d'origine étrangère, privés de perspective d'insertion économique, donc aussi de perspective de formation d'un couple et d'une famille, connaissant une misère sexuelle, recroquevillés sur la vie ultra-locale où ils tentent de sauver leur fierté ? Ceci n'excuse pas leur erreur et leur bêtise (sur ce sujet comme sur d'autres ¹⁵) mais permet d'en comprendre l'origine. Femmes et hommes sont ensemble victimes de cet enfermement. Il ne serait donc pas honnête d'absoudre la société française en mettant tout sur le dos de la « culture » des Arabes ou des Musulmans.

Sortir de la peur, prendre le risque de l'avenir

[Retour à la table des matières](#)

Il est temps de conclure. Que la société française ait beaucoup changé au cours des trente dernières années est une évidence. Que certaines de ces évolutions provoquent des bouleversements dans ses normes sociales et dans ses représentations d'elle-même est inévitable. Faut-il, pour y voir clair, constamment se retourner vers le passé ? Ce serait une grave erreur car cela rend myope sur le présent et aveugle sur l'avenir. Ainsi tous ces discours moralisateurs, ces procès d'intention et ces prédictions catastrophistes qui saturent le débat public ne nous aident pas à penser. Ils interdisent en réalité l'analyse en réduisant le débat « au choix, vite réglé, en-

¹⁵ On pourrait parler de certaines conduites à risque dangereuses pour soi et pour autrui, comme on pourrait parler de l'amalgame opéré parfois entre policiers et pompiers.

tre la République, en fait présentée de manière mythique et incantatoire, et des formules communautaires référées aux repoussoirs les plus commodes »¹⁶. Ils détournent de l'observation attentive des sociétés modernes qui sont, que cela plaise ou non, multiraciales et en partie multiculturelles. Ils masquent les réalités de l'intégration normative de la grande majorité des populations d'origine étrangère : ces jeunes Français(es) dont la langue principale est le Français, qui n'ont pas de pratique religieuse en dehors des principales fêtes et des tabous alimentaires, qui pratiquent souvent la mixité « ethnique » dans les couples, qui aspirent à la réussite par l'école, qui sont inscrits sur les listes électorales, etc.¹⁷. Ils masquent ainsi la réalité du processus générationnel d'intégration qui ne fonctionne pas de façon fondamentalement différente pour les immigrations africaines par rapport aux immigrations antérieures¹⁸. Ils masquent surtout les problèmes économiques et sociaux (en un mot la ghettoïisation) qui bloquent parfois ce processus et qui sous-tendent les besoins de valorisation identitaire et les affirmations culturelles d'une petite minorité¹⁹. Ils masquent peut-être enfin le vide intellectuel et moral de plus en plus sidéral qui caractérise la vie politique française²⁰.

N'aidant pas à penser, ces discours n'aident pas non plus à agir, sinon d'une façon disproportionnée, voire totalement inadaptée, qui ne peut (au mieux) que fixer les crises au lieu d'aider à les résoudre²¹. D'autant que,

¹⁶ Michel Wieviorka, Le multiculturalisme : solution ou formulation d'un problème ?, in Philippe Dewite, dir, *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Op.cit, p. 423.

¹⁷ Voir Michèle Tribalat, *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte, 1995 ; Emmanuel Todd, *Le destin des immigrés. Assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Paris, Seuil, 1994 ; Philippe Dewite, dir, *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Op.cit.

¹⁸ Voir l'excellent Éric Taïeb, *Immigrés : l'effet générations*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1998.

¹⁹ Farhad Khosrokhavar, *L'Islam des jeunes*, Paris, Flammarion, 1997.

²⁰ Il est difficile de ne pas se faire la réflexion que les jeunes issus de l'immigration ne se tournaient guère vers l'Islam à l'époque où la gauche française avait un discours fort et un projet crédible à leur proposer.

²¹ Ainsi l'idée qu'il faudrait revoir la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État lors même que cette loi, fondée sur les principes de liberté, de neutralité de l'État et d'organisation des conditions concrètes d'exercice de la liberté du culte, semble au contraire bien adaptée pour intégrer l'Islam (Jean Gaeremynk, La Laïcité dans la loi, *Hommes & Libertés*, 2001, n0113-114, p. 33-37).

peut-être faut-il le rappeler à l'approche des élections régionales de 2004, la peur et la haine risquent fort de faire de nouveau le jeu de l'extrême droite. Sur ce sujet comme sur d'autres, il y a donc urgence à résister à la tendance régressive et agressive qui s'empare du débat public. Au risque de paraître faire un peu de jeunisme, ajoutons que la peur de l'avenir caractérisant une partie des générations avancées qui gouvernent à tout point de vue la société actuelle n'aidera pas les générations futures à élaborer les principes du vivre-ensemble dans lesquels elles doivent forger leur destin.